



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***18157829*****TRIBUNAL DE COMMERCE****17 OCT. 2018****DIVISION MONS****N° d'entreprise : 0819.783.721****Dénomination****(en entier) : TERRASSEMENTS BIAGIO MARIO****(en abrégé) :****Forme juridique : Société Anonyme****Adresse complète du siège : Rue Baume Marpent, 1 C à 7100 Haine-Saint-Pierre****Objet de l'acte : Renouveaulement des mandats des administrateurs.**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2017.

L'assemblée décide de renouveler pour une période de 6 ans les mandats des administrateurs et des administrateurs délégués suivants :

- Monsieur Biagio FRAGAPANE (NN 680702-033-26), domicilié à la rue de la Prairie, n° 2 à 7170 Manage,
 - Monsieur Mario FRAGAPANE (NN 830130-267-01), domicilié à chemin de Familleureux, 281 à 7110 Houdeng-Goegnies,
 - Monsieur Luigi CASSOTTI (NN 480619-103-86), domicilié à la rue du Vallon Vert, 8 à 7100 Haine-Saint-Pierre
- qui acceptent.

Chaque administrateur-délégué peut exercer séparément la plénitude des pouvoirs de gestion journalière et de représentation de la société, tels qu'ils sont définis aux articles 17 et 19 des statuts.

Le mandat des administrateurs est rémunéré ou non suivant décision de l'assemblée générale.

Biagio Fragapane
Administrateur déléguéMario Fragapane
Administrateur déléguéLuigi Cassotti
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/10/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).